



MANIFESTATIONS DE RUE ET DÉSORDRE INSTITUTIONNEL

Israël sombre dans le chaos

Sur fond d'essor du mouvement palestinien de libération, marqué par les actions, y compris armées, menées sans interruption par les organisations de résistance, l'entité sioniste connaît un chaos sans précédent dans son histoire.

P 16

EXPLOSION DE GAZ DANS UN APPARTEMENT À MÉDÉA

Le parquet ouvre une enquête

P 5

Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN d'Algérie

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 Euro

Mardi 28 mars 2023 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°5801 - 20^e année



Les conditions d'ouverture durcies

P 4

SÛRETÉ D'ALGER

20 véhicules volés récupérés et un réseau démantelé

P 4

BORDJ BADJI MOKHTAR

Un terroriste se rend aux autorités militaires

P 4

PLUS JEUNES JOUEURS DE L'ÉQUIPE NATIONALE

Bouanani a battu le record de Chérif El-Ouezzani

P 7

HIPPODROME BAZER SAKHRA - EL EULMA, CET APRÈS-MIDI À 15H00



LES COURSES EN DIRECT

Majd Al Arbaa, le candidat à battre

P 14

DISPONIBILITE ET DISTRIBUTION DES PRODUITS DE BASE, CONTINUITÉ DES MARCHÉS DE PROXIMITÉ ET CONTRÔLE DES PRIX

L'État passe à l'action

LIRE EN PAGE 3

Tayeb Zitouni : « Il n'y a pas de pénurie, mais plutôt des problèmes de distribution »



Visite de travail au niveau de plusieurs unités de production dans la wilaya d'Alger du ministre du Commerce et de la Promotion des exportations Tayeb Zitouni pour s'enquérir de la disponibilité des produits de large consommation

Ph : APS

APRÈS LA VIANDE SOUDANAISE, LE LAIT OUGANDAIS POURRAIT ÊTRE IMPORTÉ

L'Algérie achète de plus en plus africain

P 16

APRÈS LA VIANDE SOUDANAISE, ON POURRAIT IMPORTER DU LAIT DE L'UGANDA

L'Algérie achète de plus en plus africain

La civilisation occidentale est certes fondée historiquement sur des critères raciaux et sur la religion, mais la formation de l'Union européenne, en tant que bloc économique répondait plutôt au souci de l'exploitation optimale de toutes richesses dont disposent ces pays, et de profiter des opportunités des uns et des autres dans une sorte de système de compensations et de complémentarité entre les pays membres pour ne s'orienter, ailleurs, pour des importations, hors euro, que dans des circonstances particulières.

Le Club européen s'est lancé en 1957 avec seulement 6 pays européens dans le cadre de la Communauté économique européenne (CEE) pour atteindre les 28 pays avant la défection des Anglais. Cette formidable coopération entre les pays européens a été quelque peu « bouillie » par les États-Unis qui ont fait leur entrée effective en Europe depuis notamment le plan Marchal.

Ce système d'entraide économique et d'échanges commerciaux dans le cadre d'un bloc économique, par le biais d'une coopération bilatérale ou à travers la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) pourrait trouver son essor parmi les pays africains qui disposent de différentes richesses propres à chaque pays. Cette diversité en matière de ressources naturelles et dans l'industrie en général, pourrait en faire un circuit économique entre africains concurrentiel et mutuellement profitable à tous les pays du conti-



PH. DR

nent au lieu de se diriger vers les pays d'Europe ou de l'Asie pour s'approvisionner en produits divers pourtant disponibles dans d'autres pays africains car ce procédé tue dans l'œuf les fondements même de l'Afrique censée être solidaire ; et réduit les liens entre Africains. Certes les pays d'Europe avec l'appui du « gendarme du monde » ne lâchent pas d'une semelle et ayant toujours les yeux rivés sur les ressources africaines, mais avec une volonté politique des dirigeants des pays de la région et la contribution de ses hommes d'affaires, l'Afrique pourrait enfin se réconcilier avec elle-même. Agir en d'autres termes dans l'esprit de l'Afrique aux Africains car seule cette manière à concevoir les choses pourrait les mettre à l'abri des pressions, de la soumission et de la dépendance.

C'est d'ailleurs dans cet esprit africain que l'Algérie a décidé d'importer 60 tonnes

de viande de bœuf fraîche auprès d'un autre pays africain à savoir le Soudan en attendant d'autres cargaisons qui devraient débarquer dans les jours à venir.

C'est dans ce même esprit coopératif entre pays du continent que le pays allait également importer des produits de l'Ouganda notamment le lait en poudre ou des contrats devraient être signés entre les deux parties. Une délégation algérienne s'était déjà rendue, fin décembre, dans ce pays pour traiter le dossier sachant que ce pays est 8e producteur de lait en Afrique.

Les pays africains ont tout à gagner en opérant dans un cadre de solidarité, fraternel, d'entraide et d'échanges pour exploiter au mieux leurs richesses et les partager avant tout avec les pays du même continent. Pourvu que les produits répondent aux normes sécuritaires et sanitaires.

B. O.

COOPÉRATION ALGÉRO-JORDANIENNE

Ahmed Attaf fait le point avec Ayman Safadi

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, s'est entretenu, dimanche, au téléphone avec le vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères et des Expatriés du Royaume de Jordanie, Ayman Safadi, sur les relations bilatérales et les perspectives de leur renforcement. Au cours de cet entretien téléphonique survenu à l'initiative du ministre jordanien, selon le communiqué du ministère, les deux ministres ont exprimé leur satisfaction quant au progrès réalisé dans la concrétisation des orientations des dirigeants des deux pays, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune et le Roi Abdallah II Ben Al-Hussein, notamment en ce qui concerne le lancement d'une ligne aérienne directe Alger-Amman et l'activation de la commission de coopération économique outre le renforcement des échanges entre les opérateurs économiques des deux côtés. Ils ont également convenu de la nécessité de programmer des réunions préparatoires en prévision des prochaines échéances bilatérales. À propos de cette coopération bilatérale, il faut rappeler la visite d'État de deux jours effectuée en Algérie en décembre dernier par le Roi de Jordanie, Abdallah

II bin Hussein, à l'invitation du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, au terme de laquelle cinq accords et mémorandums d'entente ont été conclus entre les deux parties. Les Accords ont porté sur plusieurs projets dont la concertation politique bilatérale, l'exemption des deux parties des visas pour les porteurs de passeports diplomatiques, coopération entre l'Agence de presse officielle, Algérie presse services (APS) et l'agence jordanienne, dans le secteur de la communication ainsi qu'un projet portant reconnaissance par les deux parties des attestations d'aptitudes des fellahs, les programmes d'enseignement et les entraînements marins. Un projet de mémorandum d'entente entre l'Institut diplomatique et relations internationales et l'Institut diplomatique jordanien, a été également signé. Pour suivre l'exécution à la lettre de cet ambitieux projet de partenariat, le ministre jordanien de l'Industrie, du Commerce et de l'Approvisionnement Yousef Al-Shamali, avait débarqué à Alger en février dernier où il a été reçu le Premier ministre, Aïmène Benabderrahmane. À l'occasion les deux parties s'étaient félicités des résultats de la visite de la délégation ministérielle jordanienne en Algérie sanctionnée par l'éta-

blissement d'une feuille de route commune pour le renforcement de la coopération économique, commerciale et d'investissement, pour la période 2023-2025. Cette dernière englobe les activités de coopération convenues et les mécanismes de sa mise en œuvre à court et moyen termes notamment la préparation des travaux de la neuvième session de la commission mixte algéro-jordanienne, devant se tenir à Amman en juin prochain, le renforcement du cadre juridique de la coopération bilatérale et le renforcement du rôle des comités techniques sectoriels et des équipes de travail conjointes.

UN ACCORD GAZIER EN VUE ?

Il convient de souligner aussi que l'Algérie envisage d'approvisionner la Jordanie pour la première fois en pétrole brut, gaz naturel liquéfié et gaz de pétrole liquéfié, ainsi que la distribution et le stockage des produits pétroliers. Les entreprises jordaniennes ont été également invitées par les autorités algériennes à investir dans le secteur minier en Algérie, notamment dans les domaines de l'exploration des minerais, de l'or et des terres rares, de la production d'engrais et de la conversion du phosphate. La

Jordanie avait, pour sa part, exprimé par le passé sa volonté de développer des relations de partenariat avec l'Algérie, de renforcer les concertations économiques et d'échanger les expériences. Il faut savoir que la Jordanie importe plus de 98% de ses besoins en pétrole brut et gaz naturel car ne possédant aucun champ de production commerciale, malgré les années passées par des sociétés internationales dans la recherche et l'exploration de pétrole. Outre la question de la coopération bilatérale entre les deux pays, plusieurs autres questions liées à l'action arabe commune notamment la cause palestinienne et les défis auxquels elle fait face en sus des efforts visant l'unification des rangs arabes et le recouvrement de la République arabe syrienne de la place qui lui sied aux niveaux régional et international, ont été également évoquées par les deux parties. Dans ce registre, il faut noter que cet entretien intervient après l'annonce de la tenue du 32e Sommet arabe en Arabie saoudite qui pourrait voir la participation de la Syrie suspendue depuis des années des instances de l'organisation panarabe en raison de la guerre civile dans laquelle s'est plongé le pays depuis le printemps arabe.

Brahim O.

LE SG DE L'ABEF

« Nous avons collecté 594 milliards de dinars issus de la finance islamique »

Le nouveau ministre des Finances, Laaziz Faïd, a tenu une réunion, dimanche, avec les représentants de l'ensemble des banques publiques, lors de laquelle il a été relevé une augmentation significative des montants de dépôt, expliquée entre autres par la dynamique de la finance islamique, avec une contribution estimée à 594 milliards de dinars.

C'est ce qu'a déclaré hier matin Lazhar Latrèche, secrétaire général de l'ABEF (Association des banques et établissements financiers) et non moins directeur général de la BEA (Banque extérieure d'Algérie). Latrèche qui s'exprimait au sein de l'émission L'invité de la rédaction de la chaîne 3 de la Radio algérienne, a précisé que ce chiffre remonte au 31 décembre 2022, tout en soulignant qu'il s'agit d'un nouveau marché très important. En matière de modernisation des services bancaires, notamment à travers la digitalisation, l'invité de la Radio rappelle le nombre de DAB et GAB (guichet et distributeur automatique de billet) qui dépasse actuellement les 3 640, les 37 500 de TPE (terminal de paiement électronique) déployés au niveau des commerces, avec une augmentation de 23% entre 2021 et 2022, ainsi que le nombre de cartes de paiement qui a dépassé les 13,5 millions entre cartes CIB et Dahabia d'Algérie Poste. Des efforts particuliers sont également déployés pour développer le réseau bancaire public national qui compte actuellement plus de 1 700 agences. De nouvelles institutions continuent d'émerger, notamment à travers la nouvelle wilaya du Sud.

M. S.

PÉTROLE

Le prix du Brent tourne autour des 75 dollars

Les prix du pétrole commencent la semaine avec une légère hausse hier, les investisseurs se montrant rassurés par le rachat de la banque SVB et la perspective d'une pause du resserrement monétaire de la Fed.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mai prenait 0,64% à 75,47 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison le même mois, gagnait 0,57% à 75,42 dollars. Le marché pétrolier semble « soulagé par les récents développements (dans le secteur bancaire), où Crédit Suisse a été sauvé de la faillite tandis que la Fed (Réserve fédérale) américaine a indiqué qu'aucune nouvelle hausse des taux d'intérêt n'était à l'ordre du jour », indiquent des analystes.

M. S.

DISPONIBILITÉ ET DISTRIBUTION DES PRODUITS DE BASE, CONTINUITÉ DES MARCHÉS DE PROXIMITÉ ET CONTROLE DES PRIX

L'État passe à l'action

S'exprimant hier lors de son passage sur la Radio algérienne, le ministre du Commerce, Tayeb Zitouni, a déclaré que « l'État devrait injecter des quantités supplémentaires de viande sur le marché, afin de briser le monopole et les prix. Il s'agit de 50 000 tonnes de viande rouge, en plus de 10 000 veaux et 20 000 tonnes de viande fraîche ».



Dans ses témoignages, Zitouni a ajouté « que ces viandes concernent de nombreuses régions du pays ». « Il est déraisonnable d'acheter de la viande pour 2400 DA, alors que l'État la fournit à 1200 DA », a souligné le ministre. Dans le même contexte, il a indiqué que son département ministériel travaille « à livrer cette viande afin qu'elle puisse être consommée par les citoyens ». S'agissant des marchés de gros, le ministre du Commerce a précisé « qu'il existe de nombreux marchés en Algérie, mais cela ne suffit pas ». Et le MC de poursuivre : « Aujourd'hui, nous avons besoin de grands espaces modernes en vue d'une distribution régulière des produits. Il y a un plan d'action encadrant les réseaux de distribution pour qu'on ait une vue d'ensemble pour casser les spéculations ».

« LE CONTRÔLE DES PRIX DES PRODUITS NON SUBVENTIONNÉS N'EST PAS DU RESSORT DU MINISTÈRE »

Pour ce qui est de la hausse des prix, le ministre a affirmé que « le plafonnement et la baisse des prix des produits non subventionnés ne relè-

vent pas du ministère du Commerce », précisant que le ministère est chargé de contrôler les prix des produits subventionnés par l'État, quant aux autres produits, ils relèvent de la loi de l'offre et de la demande », ajoutant que « les services du ministère ont effectué, dans le cadre du contrôle des marchés et de la lutte contre la spéculation illégale, jusqu'au 22 mars, a enregistré 32 000 infractions, 4 poursuites judiciaires, ainsi que la saisie de 690 tonnes de produits, dont la valeur est estimée à 173 millions de dinars ».

« METTRE FIN AU CHAOS DES IMPORTATIONS ET DES TRANSFERTS DE FONDS »

Concernant l'anarchie constatée dans les importations, il a révélé des pratiques antérieures qui sanctionnaient le trésor public et la production nationale, afin de maintenir ces importations. « Nous devons mettre fin au chaos des importations et du transfert des fonds, régler le marché et définir de nouveaux objectifs pour protéger le marché national », a-t-il déclaré. Zitouni a ajouté : « C'est vrai que l'importation crée des emplois, mais ce n'est pas une base solide pour relancer le processus de valeur ajoutée. La chose qui est présente dans notre pays et qui est disponible en abon-

dance et en qualité ne doit pas être importée ». Dans le même sillage, le ministre a ajouté : « Nos produits fabriqués en Algérie sont bien meilleurs que ceux importés ». Le ministre du Commerce a également parlé des pratiques antérieures frauduleuses, afin de maintenir la porte d'importation ouverte. Il a déclaré dans ce sens : « Il y a eu, par le passé, des tentatives d'éliminer, malheureusement, certaines usines. Il y a quelques usines qui sont restées fermées pour ne pas produire d'une part, et pour garder la porte d'importation ouverte. Il y a eu un gaspillage honteux de l'argent public, ils ont puisé des milliards dans le trésor public, sans parler du gonflement des factures ». Zitouni a justifié ces fléaux par l'implication « de grands réseaux et une résistance médiatique, en vue de créer une opinion publique dissidente ». Le ministre du Commerce s'est également exprimé sur « la possibilité que les marchés de quartier se poursuivent tout au long de l'année, indiquant que l'Algérie « dispose de nombreux marchés privés et publics. Il existe également un programme d'ouverture de 550 marchés commerciaux, dont plus de 400 ont été ouverts à ce jour dans de nombreuses municipalités ». Zitouni a confié, dans le même contexte que,

« si nous constatons que les marchés vont casser les prix, casser la spéculation, pourquoi n'allons-nous pas les maintenir tout au long de l'année ? »

« PAS DE PÉNURIES DE PRODUITS DE BASE »

Concernant la disponibilité des produits alimentaires de base, Zitouni a démenti tout problème de pénurie de ces produits. « Il n'y a pas de problème de pénurie en Algérie de produits de base, mais plutôt des problèmes de distribution ». Quant au plan d'approvisionnement du marché, notamment pendant le mois de Ramadhan, Zitouni a expliqué que le ministère « s'appuie sur l'approche partenariale entre commerçants et opérateurs économiques, et nombreuses améliorations ont également été apportées au plan d'action ». « Nous avons entrepris d'améliorer la stratégie nationale, afin de fournir tous les produits de base, sachant que la fluctuation était dans certaines régions, en raison du manque de contrôle précis sur le réseau de distribution. Aujourd'hui, nous cherchons à compléter un plan d'action avec tous les partenaires et ministères », a poursuivi Tayeb Zitouni.

« NOUS PRODUISONS 3 FOIS LES BESOINS DES CITOYENS EN HUILE »

Parlant de l'huile de table, le ministre a indiqué que « nous consommons 1 600 tonnes d'huile par jour, et en raison de l'augmentation de la demande, 4 600 tonnes supplémentaires ont été ajoutées », tout en précisant que « dans une période précédente, il n'y avait pas de chiffres précis et corrects, mais après avoir examiné les chiffres avec les producteurs, et après des réunions, nous avons fait le point sur les capacités des producteurs, qui sont aujourd'hui de 4 600 tonnes, soit 3 fois les besoins des citoyens ».

Hamid Si Ahmed

ALGÉRIE - SUISSE

Le groupe parlementaire d'amitié installé

Le groupe parlementaire d'amitié Algérie-Suisse a été installé, hier à l'Assemblée populaire nationale, dans le cadre du renforcement des relations bilatérales et de l'activation de la diplomatie parlementaire entre les deux pays. Le vice-président de l'APN, Moundir Bouden a présidé la cérémonie d'installation en présence du représentant du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Saâdallah Kahal et de l'ambassadeur suisse en Algérie, Pierre-Yves Fux. À cette occasion, Bouden a passé en revue « la profondeur des relations historiques entre l'Algérie et la Suisse », soulignant que ces relations « sont caractérisées par la qualité et l'excellence depuis la guerre de libération nationale qui a connu la sympathie et le soutien de la Suisse en assurant notamment les conditions propices pour le déroulement des négociations d'Evian entre le Gouvernement provisoire algé-

rien (GPRA) et le gouvernement français, et c'était un tournant décisif dans l'histoire de notre pays ». Le vice-président de l'APN a salué « la stratégie du Conseil fédéral suisse 2021-2024 envers le Moyen Orient et l'Afrique pour concrétiser un programme de coopération inclusif dans les domaines de la paix, la sécurité, les droits de l'Homme, l'immigration, le développement durable et la santé »,

aussi bien que « l'appui mutuel aux candidatures internationales au niveau des instances et organisations internationales ». Pour sa part, l'ambassadeur suisse a salué « la profondeur des relations historiques entre l'Algérie et la Suisse », réaffirmant l'importance d'œuvrer à « consolider les relations bilatérales à tous les niveaux au mieux des intérêts des deux peuples amis ».

R. N.

APN

Trois projets de loi votés aujourd'hui

L'Assemblée populaire nationale reprendra ses travaux, aujourd'hui, lors d'une séance plénière consacrée au vote de trois projets de loi, a indiqué un communiqué de la chambre basse du parlement. L'APN reprendra ses travaux, mardi, lors d'une plénière consacrée « au vote du projet de loi organique sur l'information, du projet de loi relatif à la prévention et à la lutte contre la traite des êtres humains, et du projet de loi modifiant et complétant la loi n 04-18 du 13 dhou al-q'ida 1425 correspondant au 25 décembre 2004 relative à la prévention et à la répression de l'usage et du trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes », précise le communiqué.

R. N.

UNIVERSITÉ ALGÉRIENNE

Atelier de formation sur le classement "Times Higher Education"

La direction générale de la Recherche scientifique et du développement technologique (DGRSDT) a organisé récemment un atelier de formation sur le classement "Times Higher Education" (THE) des établissements de l'enseignement supérieur, visant à mettre en lumière l'importance de ce classement, ainsi que les avantages et les opportunités qu'il offre aux établissements universitaires en vue de connaître les modes et les outils nécessaires à l'amélioration de la visibilité des universités algériennes, a indiqué lundi un communiqué du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. « Dans le cadre des efforts du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique visant à améliorer la visibilité et le classement des établissements universitaires et de recherche, la DGRSDT a organisé récemment un atelier de formation sur le classement +THE+, au profit des responsables de coordination de 25 établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, encadrés par des experts internationaux de l'établissement +THE+ et de l'édition scientifique mondiale +Assafir+, précise le communiqué. Cet atelier vise, selon la même source, à « mettre en lumière l'importance du classement +THE+, ainsi que les avantages et les opportunités qu'il offre aux établissements universitaires pour connaître les modes et les outils nécessaires à l'amélioration de la visibilité des universités algériennes », et ce « en contribuant au renforcement et à la promotion de leur visibilité au niveau international » et « en mettant en valeur les compétences scientifiques ». L'amélioration de la visibilité de l'université algérienne passe par « l'établissement de partenariats stratégiques » et « l'information sur les mécanismes de classement, pour permettre à l'université de développer et d'adapter les stratégies de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique », ajoute le communiqué. Le classement "Times Higher Education" des établissements d'enseignement supérieur publié par la revue londonienne "The Times", a été créé fin 2004 au profit des étudiants, des responsables universitaires et académiques ainsi que des décideurs. Il permet d'expliquer les procédés d'insertion des données des établissements candidats et classe actuellement plus de 1 700 établissements universitaires partout dans le monde. La méthodologie utilisée par ce classement repose sur un ensemble complexe d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs qui incluent le nombre d'enseignants-chercheurs et d'étudiants, la production scientifique et son impact sur les bases de données Scopus, la qualité de l'enseignement, l'ouverture à l'international et l'attractivité des établissements. Cette méthodologie s'appuie sur 17 indicateurs soigneusement sélectionnés pour fournir les comparaisons les plus complètes et les plus équilibrées, déclinées en cinq principaux axes, à savoir : la qualité de l'enseignement supérieur, la qualité de la recherche scientifique, les citations, l'ouverture internationale et l'incidence sur l'industrie.

R. N.

OUVERTURE D'AUTO-ÉCOLES

Les conditions d'éligibilité durcies

Avec l'augmentation du nombre de véhicules et les changements dans le comportement de conduite des nouvelles générations de conducteurs, et compte tenu des accidents routiers qui ne cessent d'augmenter d'année en année, la sécurité routière, est devenue l'une des grandes priorités du gouvernement.



Ph: DR

Mais force est de constater que les efforts déployés par l'Etat en matière de campagnes de sensibilisation ne suffisent pas à eux seuls, le conducteur étant considéré comme l'axe principal autour duquel gravitent les accidents de la circulation. En effet, les statistiques démontrent que la plupart de ces accidents surviennent du fait de la mauvaise conduite et de la méconnaissance des règles et des principes de circulation de la part des automobilistes. Une situation qui a imposé aux autorités de reformuler de manière appropriée leurs stratégies pour réduire le nombre de victimes, ce qui nécessite une révision des méthodes de formation et des conditions d'ouverture des auto-écoles, le contenu de leurs programmes et la mesure dans laquelle elles disposent de supports pédagogiques adéquats.

Ainsi, et afin de réduire les effets et les risques d'accidents, il s'est avéré plus que nécessaire pour le gouvernement, de soumettre les auto-écoles à de nouvelles règles, notamment pour les futurs candidats à l'obtention d'agrément pour l'ouverture d'une auto-école, de nouvelles conditions d'éligibilité. Et fort heureusement, le gouvernement d'Aïmene Benabderrahmane s'est penché durant le mois en cours sur cette problématique. À cet effet, et dans le cadre des efforts visant à améliorer la sécurité routière dans le pays, l'exercice de l'activité Auto-école en 2023 et les conditions de passage du permis de conduire sont désormais régies par de nouvelles règles. Des modifications qui font suite à un nouveau décret exécutif, approuvé et signé par le premier ministre. Publié dans le numéro 15 du Journal officiel, ce décret fixe les conditions de

régulation de toutes les structures d'enseignement de conduite du pays. Désormais, le demandeur d'agrément doit posséder un certificat d'études supérieures et au moins un an d'expérience confirmé par les autorités, et ce, en étant stagiaire au sein d'une auto-école. En l'absence d'un niveau universitaire, le demandeur doit justifier d'au moins 3 ans d'expérience. Outre ces mesures, l'exploitant de l'auto-école doit assurer un suivi permanent de son activité et s'assurer du bon fonctionnement de son établissement sur le plan administratif et pédagogique. Le conducteur de l'auto-école doit également assister aux journées d'examen, et son agrément doit être renouvelé au bout de dix ans. Dans ce cas, la demande doit être envoyée au wali, et cela, dans un délai de moins de trois mois avant la fin de validité de l'ancien document.

RENFORCER LES SANCTIONS CONTRE LA REMISE DE PERMIS DE CONDUIRE À DES PERSONNES NON QUALIFIÉES

Malgré la sévérité du gouvernement dans ces récentes décisions, d'autres problèmes paraissent essentiels parmi les principales causes d'accidents de la circulation dans la période récente, à savoir les critères d'obtention du fameux sésame. En effet, dans le même contexte, il est forcément nécessaire de s'interroger sur les critères de réussite des tests théoriques et pratiques pour l'obtention du permis de conduire. Allusion faite aux écoles indulgentes en matière d'examen de permis de conduire, où certains obtiennent le permis en échange de pots-de-vin, sans être soumis aux droits nécessaires pour l'obtenir, il est donc primordial de renforcer les sanctions à l'encontre des personnes impliquées dans la remise de permis de conduire à des personnes non qualifiées. Et si l'Algérie connaît un record d'accidents de la circulation et de taux de victimes, impliquant le malheur de centaines de familles et des coûts excessifs sur les caisses de l'Etat, l'amélioration et la réglementation sur les conditions de pratique de l'activité des auto-écoles est de mise. Avec tant de morts sur nos routes, nul ne peut et ne doit rechigner sur telle ou telle mesure. Preuve à l'appui, rien que durant les quatre premiers jours du Ramadhan, 8 personnes ont trouvé la mort et 661 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus à travers plusieurs régions du pays, selon un bilan publié lundi par la Protection civile.

Hamid Si Ahmed

TRANSPORT MARITIME DURANT LE RAMADHAN

Desserte supplémentaire spéciale Alicante-Oran

Bon nombre d'Algériens de la diaspora préfèrent passer le mois sacré dans leur pays d'origine, auprès des leurs, notamment les ressortissants algériens établis en Espagne. À cet effet, la compagnie maritime algérienne a annoncé hier la programmation d'une navette supplémentaire entre Oran et la ville espagnole Alicante. Cette traversée sera assurée par le navire Tariq Ibn Ziyad qui fera ainsi son baptême de feu après des semaines de maintenance. « L'entreprise de transport maritime de voyageurs (ENTMV) à l'immense plaisir d'informer son aimable clientèle de la programmation des traversées

supplémentaires comme suit : 31 mars 2023 Oran - Alicante à 19h. Le 01 Avril 2023 Alicante - Oran à 19h. Les traversées sont programmées à bord du Tariq Ibn Ziyad », a indiqué Algérie Ferries dans une note publiée sur sa page Facebook. Les responsables d'Algérie Ferries s'attendent donc à une forte demande sur les billets de cette traversée qui coïncide avec le Ramadhan. Il est à noter que la compagnie maritime nationale a opéré durant ce mois de mars, deux liaisons seulement entre Oran et Alicante, alors que les années précédentes elle avait habitué les voyageurs à au moins 4 liaisons mensuelles

sur cette destination. Une décision sans doute motivée par l'indisponibilité de l'ensemble des navires de la compagnie. Algérie Ferries était en effet dans l'obligation d'opérer avec une flotte réduite, pendant des semaines, suite à la défection du Tasilli II et du Tariq Ibn Ziyad. Ce dernier est désormais opérationnel et a été autorisé à reprendre la mer. Ainsi, c'est une belle opportunité pour les ressortissants algériens établis en Espagne. Ces derniers ne peuvent se rabattre sur les liaisons de la compagnie maritime, Algérie Ferries, pour se rendre en Algérie.

H. S. A.

GENDARMERIE NATIONALE

Un réseau international spécialisé dans le trafic de drogues démantelé

Les services de la Gendarmerie nationale ont démantelé un réseau international de criminalité organisée spécialisé dans le trafic de drogue et saisi 35 kilogrammes de kif. « Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée sous toutes ses formes, notamment le trafic de drogues et de stupéfiants, les éléments de la section de recherche de la Gendarmerie nationale à Oran ont démantelé, en coordination

avec les éléments du Service central des investigations criminelles à Cheraga et le détachement spécial d'intervention de Mahelma, un réseau criminel international organisé spécialisé dans le trafic de drogue dont l'activité s'étend de la frontière marocaine à plusieurs wilayas internes du pays », a précisé la même source. « Après intensification des investigations et la poursuite des opérations de surveillance et de suivi des

membres du réseau, et en coordination avec les juridictions, plusieurs domiciles ont été perquisitionnés dans plusieurs wilayas à travers le territoire national », a indiqué la même source ajoutant que l'opération a permis l'arrestation de quatre individus, âgés de 28 à 35 ans, et la saisie de 35 kg de kif traité, un montant en devises de plus de 2,5 milliards de centimes, 15 téléphones portables et un véhicule utilitaire et un autre touris-

tique ». Après parachèvement des enquêtes, les suspects seront déférés devant le Parquet pour contrebande portant atteinte à la sécurité nationale et la santé publique. Le Commandement de la Gendarmerie nationale rappelle aux citoyens le numéro vert 1055 disponible pour les signalements, les appels d'urgence, les appels au 911 et le site Web de pré-plaintes (www.ppgn.mdn.dz).

M. S.

SÛRETE D'ALGER

Un réseau criminel démantelé et 20 véhicules volés récupérés

Les services de la sûreté de wilaya d'Alger ont procédé au démantèlement d'un réseau criminel spécialisé dans le vol des véhicules, et récupéré 20 véhicules touristiques, a indiqué, hier, un communiqué des mêmes services. Les éléments de la Brigade de la police judiciaire relevant de la sûreté de la circonscription administrative d'Hussein Dey ont traité une affaire de constitution d'une association de malfaiteurs, abus de confiance, escroquerie, trafic d'influence, usage de faux dans des documents administratifs, abus de fonction, avec refus d'obtempérer et pose d'une fausse plaque d'immatriculation, lit-on dans le communiqué. L'affaire, menée sous la supervision permanente du Parquet territorialement compétent, a été déclenchée suite à une plainte faisant état d'un vol de véhicule. Les investigations menées par la brigade de la police judiciaire relevant de la sûreté de la circonscription administrative d'Hussein Dey, "se sont soldées par l'arrestation de quatre (04) individus suspectés, des repris de justice, âgés entre 38 et 56 ans, activant au sein d'un réseau criminel organisé et spécialisé dans le vol des véhicules et la falsification de leurs pièces administratives. "Des mandats de perquisition ont été, par la suite, exécutés avec extension de la compétence". Suite à cette opération, la brigade a procédé à "la saisie et à la récupération de (20) véhicules touristiques, de (10) sceaux et permis de conduire contrefaits, de (05) téléphones portables et de dossiers administratifs contrefaits". Après parachèvement de toutes les formalités légales, les mis en cause seront présentés devant le Parquet territorialement compétent, a conclu le communiqué.

R. S.

BORDJ BADJI MOKHTAR

Un terroriste se rend aux autorités militaires

Le terroriste dénommé « Mellouki L'Hbib » dit « Rabia », ayant rallié les groupes terroristes activant dans la région du Sahel en 2012, s'est rendu dimanche aux autorités militaires à Bordj Badji Mokhtar, a indiqué, hier, un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce aux efforts qualitatifs des services de sécurité du ministère de la Défense nationale, le terroriste dénommé « Mellouki L'Hbib » dit « Rabia », s'est rendu, dimanche, aux autorités militaires à Bordj Badji Mokhtar en 6e Région militaire, précise le communiqué. Le terroriste, qui « avait rallié les groupes terroristes activant dans la région du Sahel en 2012, avait en sa possession, un (01) pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, deux (02) grenades avec deux (02) détonateurs, cinq (05) chargeurs et une quantité de munitions », ajoute la même source. Cette opération vient « consolider les résultats positifs obtenus sur le terrain qui dénotent de la grande vigilance et la ferme détermination des unités et des personnels de l'Armée nationale populaire à préserver la sécurité et la stabilité du pays ».

M.S.

LE REPRÉSENTANT DE L'OMS EN ALGÉRIE À PROPOS DE LA LUTTE CONTRE LA TUBERCULOSE

« Les efforts de l'Algérie sont à saluer »

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi a affirmé, hier, que l'éradication de la tuberculose constituait un engagement ferme de l'État et l'une des principales priorités du système de santé.

L'éradication de cette maladie constitue un engagement ferme de l'État et l'une des principales priorités du système, a indiqué Abdelhak Saihi à l'occasion d'une journée d'étude organisée dans le cadre de la célébration, de la Journée mondiale de lutte contre la tuberculose, le 24 mars, sous le thème choisi par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) « Oui! Nous pouvons mettre fin à la tuberculose! » et sous le slogan national « Éradiquons la tuberculose ».

Pour le ministre, cet objectif requiert la sensibilisation, l'éducation et la communication pour prévenir et prendre en charge cette maladie. Après avoir présenté un exposé sur le nombre de cas et de décès enregistrés à travers le monde et les efforts consentis dans le cadre des objectifs du développement durable pour éliminer cette maladie à l'horizon 2030, le premier responsable du secteur a précisé que les données du ministère font état de plus de 18 420 cas de tuberculose en 2022, avec plus de 4.600 cas (soit 25,26%) de tuberculose pulmonaire dont 4 485 cas de tuberculose contagieuse ainsi que d'une baisse constante enregistrée depuis plus



Abdelhak Saihi ministre de la Santé

de 10 ans. Concernant les cas de tuberculose extra-pulmonaire, le ministre a rappelé que 13 769 cas (74,74%) ont été recensés, ce qui exige une réorientation des priorités pour la combattre à l'avenir. Par ailleurs, il a salué "les efforts déployés par la commission d'élaboration du guide de lutte contre la tuberculose" qui permettra, a-t-il dit, d'adapter les procédures techniques du programme national de lutte contre cette maladie conformément aux nouvelles recommandations de l'OMS et aux changements démographiques, épidémiologiques et thérapeutiques. Pour sa part, le représentant de l'Organisation

mondiale de la santé (OMS) en Algérie, Dr Nouhou Hamadou, qui a procédé à la lecture du message de la directrice régionale pour la région Afrique, a salué les efforts consentis par l'Algérie dans la lutte contre la tuberculose, notamment par la prévention (vaccin), le diagnostic et le dépistage précoce, ainsi que la fourniture des médicaments. L'OMS réitère son appui pour accompagner le pays vers l'atteinte des cibles énoncées dans les objectifs de développement durable en matière de lutte contre la tuberculose à l'horizon 2030, a-t-il ajouté.

R. N.

EXPLOSION DE GAZ DANS UN APPARTEMENT À MÉDÉA

Le parquet ouvre une enquête

Le procureur de la République près le tribunal de Médéa a ordonné, hier, l'ouverture d'une enquête pour déterminer les tenants et aboutissants de l'explosion de gaz survenue dans un appartement situé à la cité Moussala à Médéa et qui a fait 8 blessés, indique un

communiqué du parquet. "En vertu des dispositions de l'article 11 du Code de procédure pénale, le parquet de la République près le tribunal de Médéa porte à la connaissance de l'opinion publique qu'en date du 27 mars 2023, une explosion de gaz est survenue au niveau d'un appar-

tement situé à la cité Moussala à Médéa ayant fait 8 blessés, outre les dégâts enregistrés au niveau des deux appartements jouxtant le lieu de l'explosion", lit-on dans le communiqué. "Le procureur de la République qui s'est rendu sur les lieux de l'accident en compagnie des ser-

vices de sécurité, a ordonné l'ouverture d'une enquête pour déterminer les circonstances de l'accident, notamment pour ce qui est du respect des normes de sécurité des appareils électroménagers", conclut le communiqué.

R. S.

SONELGAZ

Plusieurs exploitations agricoles raccordées à l'électricité à Alger

La direction de distribution de Dar El Beïda à Alger relevant de la Société algérienne de distribution de l'électricité et du gaz « Sonelgaz-distribution », a fait état du raccordement de plusieurs exploitations agricoles à l'énergie électrique, dans le cadre de la poursuite de la mise en œuvre de son programme qui vise à lever les obstacles sur ces projets de production. Dans un communiqué rendu public hier, il a été indiqué que deux exploitations agricoles ont été raccordées à l'énergie électrique de haute tension

dans la zone « Abane Ramdane » dans la circonscription administrative de Dar El Beïda, précisant que les deux exploitations ont été mises en service le 22 mars. Selon la même source, la direction œuvre également au raccordement de deux exploitations à la zone « Salah Dib » où il ne reste des travaux que la mise en place des transformateurs et l'aménagement du réseau interne par les bénéficiaires. Le raccordement de ces exploitations en énergie électrique de haute tension permettra de faciliter l'opération d'irrigation, en plus

d'alléger le fardeau financier induit par la mise en service des pompes d'extraction des eaux souterraines avec le carburant. La Direction de distribution de Dar El Beïda (Alger) relevant de la Société algérienne de distribution de l'électricité et du gaz « Sonelgaz-Distribution », a fait état du raccordement de plusieurs exploitations agricoles à l'énergie électrique, dans le cadre de la poursuite de la mise en œuvre de son programme qui vise à lever les obstacles sur ces projets de production.

M. S.

TRAFIC DE PSYCHOTROPES

Plus de 10 000 comprimés saisis à Constantine

La brigade de lutte contre la criminalité relevant de la Police judiciaire de la wilaya de Constantine a saisi 10 400 comprimés psychotropes et arrêté trois (3) individus dans la commune d'El-Khroub, a-t-on appris hier auprès de la cellule de communication et des relations publiques de la sûreté de wilaya. "L'affaire a été réalisée

sur la base de renseignements sûrs parvenus aux éléments de la police près de cette brigade, dénonçant un individu qui transportait une quantité importante de psychotropes à bord d'un camion provenant d'une wilaya dans l'Est du pays en passant par la ville de Constantine, alors qu'un véhicule touristique a été chargé de contrôler le chemin et

faciliter le passage du camion", a précisé l'officier principal de police Bilal Benkhelifa. À cet effet, "un point de contrôle sécuritaire a été dressé au niveau du carrefour de la commune d'El Khroub. Les recherches ont donné lieu à l'arrestation des deux véhicules à bord desquels se trouvaient trois individus âgés entre 28 et 46 ans", a précisé l'of-

ficier principal Benkhelifa, précisant que "la fouille à l'aide d'un chien policier a permis la découverte d'une quantité considérable de psychotropes estimée à 10 400 capsules bien dissimulée dans le camion, dans des coins différents du moteur". Après l'achèvement des procédures nécessaires, les individus concernés ont été présentés devant la

justice pour "contrebande avec utilisation d'un moyen de transport dans le cadre d'un réseau criminel organisé, stockage et transport de psychotropes de manière illégale destinés à la vente et non-respect des dispositions relatives au contrôle sécuritaire de médicament à caractère psychotrope".

APS

LUTTE CONTRE CONTREBANDE

2 800 litres de mazout saisis à Bordj Badji Mokhtar

Les services des douanes, en coordination avec les éléments de l'Armée nationale populaire, ont procédé à la saisie de 2 800 litres de mazout destinés à la contrebande dans la wilaya de Bordj Badji Mokhtar, a indiqué hier un communiqué de la Direction générale des Douanes. "Dans le cadre de la poursuite des opérations de contrôle menées par les équipes opérationnelles des Douanes en collaboration avec les corps de sécurité, les agents de la brigade polyvalente des douanes à Bordj Badji Mokhtar relevant de l'Inspection divisionnaire d'Adrar, territoire de compétence de la direction régionale des Douanes à Béchar, ont procédé avec les éléments de l'Armée nationale populaire, à la saisie de 14 barils de 200 litres de mazout soit 2 800 litres et de deux véhicules 4*4", précise la même source. Cette opération s'inscrit dans le cadre de coordination de l'activité opérationnelle entre les organes de l'État en vue de préserver l'économie nationale et de lutter contre la contrebande sous toutes ses formes, conclut le communiqué.

R. S.

LUTTE CONTRE LA SPÉCULATION ILLICITE

Plus de 173 millions DA de marchandises saisies depuis début 2023

Les services de contrôle commercial ont procédé depuis début 2023 à la saisie de marchandises d'une valeur de 173,24 millions DA, dans le cadre des efforts de contrôle économique et de répression de la fraude, a fait savoir hier le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni. Invité de l'émission Forum de la radio sur les ondes de la Chaîne 1, Zitouni a indiqué que les agents de contrôle ont effectué du 1er janvier au 22 mars courant, quelque 32 130 interventions ayant donné lieu à la saisie de 690,89 tonnes de marchandises, outre 48 infractions constatées et 48 PV de poursuite judiciaire dressés. Les opérations de contrôle se sont soldées par la saisie de produits alimentaires de large consommation dont l'huile subventionnée (95 482 L), le lait (7 888 L), le sucre (11,4 tonnes) et les pommes (243,86 tonnes). Le secteur de la vente en détail occupe la première place en termes d'interventions de contrôle au niveau national avec 25 092 interventions soit un taux de 78%, suivi par la vente en gros (5 902 interventions) soit 18%, puis le secteur de production avec 838 interventions (3%) et les locaux des importateurs avec 298 interventions, soit 1%.

APS

CONSTANTINE. GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Quatre brigades mobilisées durant le Ramadhan

Quatre (4) brigades spécialisées ont été mobilisées par la direction du commerce et de la promotion des exportations (DCPE) de la wilaya de Constantine, durant le mois de Ramadhan pour sensibiliser contre le gaspillage alimentaire, a-t-on appris dimanche auprès de cette direction.

La décision intervient dans le cadre des mesures prises par les responsables locaux du secteur visant à lutter contre ce phénomène qui prend de l'ampleur pendant le mois sacré, a indiqué à l'APS, le directeur local du secteur, Rachid Hedjal, soulignant que l'opération de sensibilisation ciblera des marchés, des restaurants, entre autres. Insistant sur les méfaits du phénomène du gaspillage alimentaire aux différents plans économique, environnemental et sanitaire, le responsable local du secteur, a affirmé que cette initiative sera "d'un impact considérable dans la correction des réflexes de consommation". Lutter contre le gaspillage alimentaire nécessite la mobilisation de tous les partenaires concernés (producteurs, entreprises, professionnels de la restauration ainsi que des ménages), et au ra un impact positif sur la réduction des coûts liés à la produc-



Ph: DR

tion, à la distribution, à la gestion des déchets, a-t-il encore expliqué. A cette occasion, le même responsable a appelé les citoyens à une consommation modérée et rationnelle des produits alimentaires notamment ceux de base à l'instar du pain.

Pour rappel, près de 752 tonnes de pain, ont été collectées à la circonscription administrative Ali Mendjeli qui abrite actuellement environs 500.000 âmes, et cela entre les mois de janvier 2022 et mars 2023, dont 20,4 tonnes pendant le mois de Ramadhan dernier, a indiqué pour sa part, le directeur de l'établissement de

gestion urbaine de la nouvelle ville Ali Mendjeli (EGUVAM), Mehdi Heni, notant que l'ensemble de cette quantité a été acheminé vers le centre d'enfouissement technique (CET) de la commune d'Ain Smara.

Par ailleurs, 73 brigades d'inspection regroupant 144 agents ont été mobilisées dans la wilaya de Constantine pour assurer le contrôle de la qualité et de la répression des fraudes, de l'hygiène, et des prix des produits alimentaires à travers les marchés, dont 12 nouveaux marchés de proximité ouverts à travers diverses communes de la wilaya, a ajouté Hedjal.

BLIDA. BOUFARIK

Introduction de la désinfection des eaux usées par rayons UV

La technique de traitement et de désinfection des eaux usées par rayons ultraviolets (UV) a été introduite au niveau de la station d'épuration des eaux usées (STEP) de Boufarik (Blida) dans le but d'exploiter les eaux ainsi épurées dans l'irrigation agricole, a-t-on appris, dimanche, auprès de la direction des ressources en eau (DRE). "La STEP de Boufarik, couvrant six communes, a été renforcée par la technique dite de désinfection par rayons ultraviolets (UV), utilisée pour le traitement des eaux usées pour en éliminer tous les micro-organismes, dans le but de les exploiter dans l'irrigation agricole", a indiqué le DRE, Abdelkrim Allouche. Selon le responsable, "les eaux usées sont d'abord filtrées, avant leur traitement, dans une 2e étape, aux rayons UV, pour en éliminer toutes les bactéries de manière à les rendre adaptées à l'irrigation agricole". Allouche a signalé, à cet effet, l'achèvement des études inhérentes à la mise en place d'un système d'irrigation de près de 3.000 ha de terres agricoles à partir de cette station, d'une capacité de production de près de 60.000 m³/Jour. Il a noté qu'une partie de ces terres agricoles est située dans les wilayas d'Alger et Tipasa. "Une fois opérationnels, les nouveaux systèmes d'irrigation à partir de cette

station, contribueront à la réduction de l'importante pression enregistrée sur les eaux souterraines, assurant 80 % des besoins en eau potable de la wilaya de Blida, mais aussi 60 % des besoins en matière d'irrigation agricole", a souligné le même responsable. La STEP en cours de réalisation à la nouvelle-ville de Bouinane et celle de Beni Merad, seront elles aussi dotées de cette technique de traitement aux UV dans le but d'exploiter les eaux épurées

dans l'irrigation agricole. Cette démarche permettra de mettre un terme au problème de mobilisation d'eau d'irrigation, constituant l'une des préoccupations majeures des agriculteurs d'une part et d'exploiter l'eau qui était destinée à l'irrigation agricole pour améliorer l'alimentation en eau potable (AEP) d'autre part, selon les explications du directeur des ressources en eau. A noter que les eaux usées constituent l'une des plus importantes sources d'eaux

non conventionnelles sur lesquelles de grands espoirs sont fondés, à l'avenir, pour couvrir les besoins nationaux dans les domaines agricole et industriel, notamment au regard de la faible pluviométrie, ces dernières années. Ce constat a été fait par des experts et spécialistes en ressources en eau et en irrigation, lors d'une rencontre scientifique sur ce thème, tenue dernièrement, à l'Ecole nationale supérieure d'hydraulique de Soumaâ.

JIJEL. SANTÉ

Le secteur sera renforcé par 65 nouveaux médecins spécialistes

Le secteur de la santé de la wilaya de Jijel sera renforcé durant le deuxième trimestre de l'année en cours (2023) par 65 médecins spécialistes, a indiqué dimanche le directeur local de la santé, Nasreddine Chiba. Dans l'optique de promouvoir la couverture sanitaire dans la wilaya, le secteur de la santé va être renforcé par 65 nouveaux médecins dans diverses spécialités comme la gynécologie obstétrique, la pédiatrie, la chirurgie orthopédique et l'oncologie, a déclaré à l'APS le même responsable. A cet effet, il a été procédé à l'ouverture d'une plateforme numérique permettant aux postulants de rejoindre le secteur de la santé de Jijel de s'inscrire et choisir la spécialité dans la période allant du 3 au 12 avril prochains, a souligné le même responsable, précisant que les concernés dont les demandes ont été rejetées, peuvent introduire des recours via la même plateforme à partir du 13 avril pour un

délai de 10 jours. Dans ce cadre, Chiba a fait part du renforcement du secteur de la santé de Jijel durant ce mois et au titre de l'exercice 2022 par 18 médecins généralistes, 2 pharmaciens et 2 chirurgiens dentistes contribuant à garantir une meilleure couverture médicale à travers le territoire de la wilaya, ajoutant la réservation de 8 médecins et 2 pharmaciens pour l'hôpital Bachir Mentouri et 10 médecins, 2 chirurgiens dentistes pour les établissements de santé de proximité ESP de la daïra Djimla.

Le secteur de la santé de la wilaya de Jijel avait réceptionné plusieurs projets dont des salles de soins, et des polycliniques réalisées dans plusieurs communes en plus du lancement des travaux de réalisation d'autres projets, dont un hôpital 240 lits au chef-lieu de wilaya, un autre de 60 lits à Ziam Mansouriah et un autre de la même capacité de lits à Belghimouz.

SÉTIF. NOUVEAU PÔLE URBAIN

"TINAR"

Lancement de la réalisation d'une polyclinique

Les travaux de réalisation d'une polyclinique au nouveau pôle urbain 5 juillet 1962 (Tinar) à la sortie Est de la ville de Sétif viennent d'être lancés dans un souci de rapprochement des services de soins du citoyen, a-t-on appris dimanche auprès des services de wilaya. Une enveloppe financière de 182 millions DA a été allouée à la réalisation de cet équipement public qui assurera tous les services de santé aux habitants de ce pôle urbain qui compte plus de 9.000 logements, selon les mêmes services. Un délai de 10 mois a été fixé pour la réception de cette polyclinique qui permettra à terme d'atténuer la pression sur les autres structures sanitaires, selon encore la même source. Trois (3) polycliniques ont été réceptionnées au cours des deux dernières années à "Djermane" (Est de Sétif), El Mahdia (Nord de Sétif) et Guellal (Sud de Sétif), selon les responsables du secteur. La wilaya de Sétif compte un (1) CHU, 5 établissements publics hospitaliers et établissements hospitaliers spécialisés (rééducation fonctionnelle, santé mentale et anti-cancer) d'une capacité totale de 2.730 lits en plus de 9 établissements publics de santé de proximité, 68 polycliniques et 230 salles de soins, selon la direction du secteur.

ORAN. COMMERCE

Ouverture de 9 marchés de produits alimentaires

Neuf (9) marchés de vente de produits alimentaires ont été ouverts dans la wilaya d'Oran, à l'occasion du mois sacré de Ramadhan, a-t-on appris dimanche auprès de la direction locale du Commerce et de la promotion des exportations. La même source a indiqué qu'un programme a été établi pour assurer un approvisionnement de ces marchés, répartis à travers les communes, chef-lieu de daïras, à savoir Oran, Arzew, Bir El Djir, Bethioua, Boutlélis, Es-Sénia, Aïn El Turck, Gdyl, et Oued Tlélat, dans le cadre des efforts déployés pour la régulation du marché, la lutte contre la spéculation et assurer une disponibilité des marchandises à des prix concurrentiels. Participent dans cette initiative, divers opérateurs économiques producteurs de légumes et fruits, aux côtés des coopératives des céréales et des légumes secs ainsi que le groupe public des industries alimentaires "Agrodiv", a-t-on fait savoir. Dans le même sillage, il a été procédé à l'ouverture de quatre (4) points de vente relevant de la Coopérative des céréales et légumes secs dont trois au chef-lieu de wilaya et un autre point de vente dans la commune de Gdyl, en attendant l'ouverture d'autres points dans les prochains jours à travers les communes. Le nombre de points de vente du groupe "Agrodiv" a atteint 5 dans la wilaya dont trois (3) dans la commune d'Oran, à l'instar de haï El Hamri, Es-Seddikia (ex Gambetta) et le Palais des expositions (ex EMEC) à haï Médina Jdida, ainsi qu'à haï El Yasmine dans la commune de Bir El Djir. En ce qui concerne, la disponibilité en viandes blanches durant le mois de jeûne, le complexe avicole de l'Ouest a procédé à l'ouverture de 3 points de vente au niveau du Palais des expositions à haï Medina Jdida, haï Sidi El Bachir (ex Plateau) à Oran et au niveau de la commune de Hassi Ameur, a-t-on assuré. D'autre part, la direction du Commerce et de la promotion des exportations d'Oran a mobilisé 150 équipes pour le contrôle de la qualité et la répression des fraudes ainsi que le contrôle des pratiques commerciales durant le mois de Ramadhan avec 311 agents de contrôle, selon la même source.

MISSOUM SAÏD

Une référence du théâtre des marionnettes

Lorsque le dramaturge Missoum Saïd déplace les cordes des marionnettes avec ses doigts pour présenter sa pièce, il laisse sa touche artistique dans l'histoire du théâtre de marionnettes. Ce marionnettiste travaille depuis plus de trois décennies à développer cet art à Oran en tant que pionnier du théâtre pour enfants.

Avec des fils, des corps en tissu, des accessoires et une histoire merveilleuse, l'artiste octogénaire crée des poupées qui jouent des personnages inspirés du patrimoine national et arabe, racontant au public des histoires sociales par la bouche de son créateur qui se place sur scène dans un bel habit de circonstance pour créer un spectacle qui attire autant les grands que les petits. Son histoire a commencé avec le théâtre de marionnettes dans la pièce "Les aventures de Djeha" d'Issâad Abdelkader, qui cherchait du matériel pour faire un postiche de "barbe et moustache", a confié l'artiste à l'APS, à la veille de la journée mondiale du théâtre, célébrée le 27 mars, déclarant que comme il maîtrisait plusieurs métiers, il a pu trouver le matériau qui convenait, en l'occurrence la queue d'une vache qu'il a apportée de l'abattoir pour en faire un postiche, jouant même un rôle dans cette pièce, qui a participé au premier Festival de théâtre amateur de Mostaganem en 1967. L'artiste a rejoint le théâtre régional d'Oran en 1988 en tant que chargé du son, mais a préféré l'aventure du théâtre de marionnettes ou "Garagouz" jusqu'à devenir un des pionniers des faiseurs de spectacles dans ce domaine artistique à Oran et même au niveau national. Il a réalisé sa première œuvre en 1989 avec la pièce "Djeha et Hdidouane" où il a conçu 45 marionnettes mues par quatre personnes. Dans ce cadre, il a souligné que c'était sa première expérience dans la fabrication de marionnettes, et ce fut un grand défi, car il concède ne pas avoir reçu de formation en théâtre de marionnettes, mais était toujours au courant des derniers développements de cet art et de ses techniques. Missoum a présenté un deuxième projet, "Les aventures de Minouche", qui a été accepté par le Théâtre d'Oran, mais n'a pas été réalisé pour des raisons administratives, selon le même interlocuteur, qui n'a pas cessé de travailler et a collaboré avec le regretté spécialiste du théâtre pour enfants, Mouffok Djillali, dans le spectacle "Le Trésor de Louisa". Il



a également conçu des costumes pour différents personnages et participé à d'autres productions théâtrales, dont "Le chasseur de sel" de Bouziane Benachour, jusqu'à sa retraite du Théâtre en 2001. Après sa carrière au théâtre d'Oran, Missoum passe ses journées dans son atelier privé à concevoir des marionnettes, confectionnées suivant de nouvelles techniques et méthodes et des textes sociaux porteurs d'un message éducatif et à connotation sociale interprétés par des personnalités qui ont une longue histoire dans le patrimoine culturel national, comme "Djeha", "Hdidouane" et "Ghoula". La grande imagination de cet artiste et sa précision dans la conception de marionnettes étaient évidentes dans son chef-d'œuvre "Un tour à travers l'Algérie", qui met en exergue les différentes danses folkloriques algériennes.

Cet artiste a décroché le prix de la meilleure marionnette au Festival national des marionnettes à Ain Temouchent, suivie de la pièce "ntaâ nass lenass", puis "mouharidji lâalam fi jedba" et "cirque des marionnettes", alors qu'il prépare actuellement un nouveau spectacle mettant en scène des marionnettes de grand format. L'artiste autodidacte a eu une expérience pionnière dans le Festival de théâtre de rue organisé à l'occasion des Jeux méditerranéens à Oran l'été dernier, en présentant des performances qui ont été bien accueillies par le public.

Il a également conçu des représentations théâtrales au profit de troupes du pays et tient également à transmettre cet art en formant de nombreux jeunes. Missoum, qui a conçu plus de 200 marionnettes et les conserve toutes dans son atelier aux allures de Musée, estime que

le théâtre de marionnettes est un art éblouissant et demande de la patience, car, selon lui, concevoir une tête et des mains pour une marionnette demande plus d'un mois. La même ingéniosité est requise pour faire une poupée qui part d'une idée puis se transforme en texte selon la personnalité recherchée qui s'accorde avec le texte pour offrir un spectacle intégré qui fait vibrer la marionnette physiquement, scénographiquement et musicalement d'une manière remarquable pour le plaisir du public.

Saïd Missoum, qui a participé à des festivals à l'extérieur du pays, espère organiser des ateliers de théâtre pour enfants au niveau des maisons de la culture et de la jeunesse et dans les théâtres, et créer un théâtre spécialisé dans ce type d'art, qui a une longue histoire dans le quatrième art, et un institut spécialisé pour former la génération montante dans ce domaine.

SOIRÉE-RAMADANESQUES

Programme culturel diversifié à Tizi-Ouzou

Un programme d'animation culturelle spécial Ramadhan a été tracé du 27 mars courant au 19 avril prochain, par la direction de la culture et des arts de Tizi-Ouzou, a indiqué dimanche cette direction dans un communiqué. Plusieurs animations culturelles et artistiques sont prévues durant ce mois de jeûne, dans les domaines de la littérature, de la poésie, du chant, de la musique, du théâtre et du cinéma, pour les soirées. Le public sera au rendez-vous avec diverses performances musicales et théâtrales et cinématographiques, souligne le communiqué. Pour le 27e jour du Ramadhan, des soirées spirituelles seront animées à travers différents établissements culturels. Un programme spécial enfants est, également, tracé à l'occasion des vacances scolaires qui coïncident avec le Ramadhan, notamment, à travers des spectacles de clowns, de magie, des ateliers pédagogiques et des films d'animation. Le théâtre régional Kateb Yacine (TRTO) a programmé, de son côté, du 27 mars courant au 3 avril prochain, une semaine de spectacles et d'animation pour enfants avec divers spectacles dont la générale de sa nouvelle pièce "Le défi", a-t-on appris auprès du directeur de cet établissement culturel, Hocine Heddou. Des spectacles pour adultes sont aussi au programme avec différentes troupes et comédiens locaux et nationaux, à l'exemple de Nesrine Belhadj, Amine Boumediene, Rym Takoucht et d'autres.

FESTIVAL DES MONODRAMES DE CARTHAGE

"Saha l'artiste" d'Omar Fetmouche en compétition

Le monodrame "Saha l'Artiste", un spectacle écrit et mis en scène par le dramaturge algérien Omar Fetmouche sur la condition sociale de l'artiste, a été sélectionné en compétition au 5e Festival international des monodrames de Carthage, prévu du 2 au 5 mai prochains dans la capitale tunisienne, annoncent les organisateurs sur le site Internet de la manifestation. Produit en 2019 par la Coopérative "Théâtre Sindjab" de Bordj-Ménaïel, en collaboration avec le Théâtre national algérien Mahieddine- Bachtarzi (TNA), le spectacle qui mêle théâtre et musique, est servi sur scène par le comédien, Ahcène Azazni, soutenu par le musicien Amar Chérifi. D'une durée d'une heure, le monodrame met en scène l'histoire d'un violoniste à qui manquait une corde à son instrument. Dans sa quête pour cette corde manquante, le musicien se rend compte que les magasins d'instruments de musique spécialisés ont été transformés en fast-food... Usant de ses talents de comédien, Ahcène Azazni, plonge dans la vie de l'artiste en relatant ses rêves et ses souffrances. Salué par le public et la critique, "Saha l'artiste" a été présenté en Algérie et à l'étranger notamment en Hongrie. Outre la Tunisie, pays hôte, des spectacles issus notamment de la Libye, du Liban et de l'Arabie Saoudite concourent à ce Festival. Lancé en 2018 par le ministère tunisien de la Culture, le Festival international des monodrames de Carthage, vise à offrir un espace d'expression à un style théâtral plus exigeant en termes de performances individuelles du comédien.

MOSTAGANEM

Participation de 22 artistes aux journées du monologue

Vingt-deux (22) artistes de onze wilayas prennent part aux journées du monologue (one man show) qui se tient à Mostaganem. La première soirée de cette manifestation culturelle, organisée à l'occasion de la journée mondiale du théâtre célébrée le 27 mars, a été animée samedi soir par 8 artistes sur la scène de la maison de la culture "Ould Abderrahmane Kaki" devant un public qui a apprécié les thèmes traités par les œuvres présentées. Le président de l'association "El Ichara" du théâtre, initiatrice de cette manifestation, Abdellah Mebrek a souligné, à l'APS, que "cet événement théâtral vise à faire découvrir de jeunes talents dans ce domaine théâtral et à affiner leurs compétences artistiques par la formation, en plus de créer une ambiance de compétition entre les artistes participant aux deux catégories du jeune public et large public. Cette session, dans sa quatrième édition, est organisée dans le cadre du programme culturel pour animer les nuits du Ramadan et célébrer la journée mondiale du Théâtre, avec la participation d'artistes de Mostaganem, Oran, Tlemcen, Sidi Bel-Abbes, Tيارت, Tissemsilt, Chlef, Blida, Souk Ahras, Skikda et Ouargla, a-t-il indiqué. M. Mebrek a ajouté que le monologue, devenu un phénomène national, se distingue cette année par la tenue d'un concours national du monologue dans sa première édition dédiée aux catégories des jeunes artistes (moins de 23 ans) et aux artistes adultes (plus de 23 ans) en collaboration avec l'Office national des droits d'auteur et voisins (ONDA). Un jury composé d'artistes et de dramaturges se charge durant les trois soirées (25 au 27 mars en cours) d'évaluer les représentations proposées. Les lauréats de prix dans ce concours, d'une valeur de 150.000 DA, seront connus lors de la soirée de clôture de cet événement culturel demain lundi.

PUB

**MARDI 6
RAMADHAN**

IFTAR - ALGER : 19H12 - CONSTANTINE : 18H58 - ORAN : 19H27 / IMSAK - ALGER : 05H04 - CONSTANTINE : 04H54 - ORAN : 05H22

Lois du jeûne

3e partie

Par conséquent, celui qui a vu le croissant de lune de RamaDân commence le jeûne et celui qui ne l'a pas vu, mais a été informé par un musulman digne de confiance, juste ('adl) [Le juste ('adl) est un musulman qui ne persiste pas à commettre les petits péchés, qui évite les grands péchés, qui conserve la dignité de ses semblables, dont la croyance est saine et qui se maîtrise lors de la colère], libre, non menteur, il lui est aussi un devoir de commencer à jeûner.



Phs : DR

Ainsi, Abôu Dawôud a rapporté de Ibnou `Oumar, que Allâh les agréa tous les deux, qu'il a dit : « J'ai informé le Prophète, Salla l-Lahou `alayhi wa sallam, que j'avais vu le croissant, alors il a commencé le jeûne et a ordonné aux gens de jeûner ». Ibnou Hibban a donné à ce Hadith le degré de saHiH -sûr-. Quelqu'un qui a été informé par un enfant, ou par un grand pécheur (fâciq), par une femme ou un esclave disant qu'ils ont vu le croissant de lune de RamaDân, il lui est permis de jeûner s'il a confiance en eux. Sinon il complète le compte de Cha`bân à trente jours. Lorsque le juge (QâDi) a confirmé le jeûne, le jeûne est devenu obligatoire pour les habitants du pays proches du pays où le croissant a été vu et qui ont les mêmes horaires de lever

et de coucher du soleil, mais pas dans les pays qui n'ont pas les mêmes horaires de lever et de coucher ; ceci est selon Ach-Châfi`yy. Tandis que selon Abôu Hanifah, il est un devoir de jeûner pour les habitants de tout pays ayant appris la confirmation du jeûne dans n'importe quel autre pays, quel qu'en soit l'éloignement du pays où a été confirmé l'observation du croissant. Ainsi, selon lui, le jeûne devient obligatoire pour les habitants de l'extrême Occident s'ils ont appris que le jeûne a été confirmé en Orient et de même dans le cas contraire.

LES OBLIGATIONQ DU JEÛNE SONT AU NOMBRE DE DEUX :

1 - L'intention : elle a lieu dans le

cœur. Il n'est donc pas une condition de la prononcer avec la langue. Il est un devoir de la faire pendant la nuit qui précède le jeûne, c'est-à-dire de la faire intervenir de nuit avant l'aube pour chaque jour de RamaDân, avec le cœur. On fait de même s'il s'agit d'un rattrapage. Ainsi, lorsque le soleil s'est couché et que le jeûneur fait l'intention de jeûner le jour suivant de RamaDân avant de faire ce qui rompt le jeûne, lorsqu'il ne refait pas cette intention après avoir mangé, elle lui est suffisante. Il est aussi un devoir de préciser de quel jeûne il s'agit, comme de préciser qu'il s'agit du jeûne d'un jour de RamaDân, d'un vœu (nadh'r) ou d'une expiation même s'il n'en cite pas la cause.

A suivre...

Comment jeûner le mois sacré

3e partie et fin

Les obligations du jeûne sont au nombre de deux : 5- l'apostasie : Parmi les choses qui rompent le jeûne il y a le fait de se retrouver dans la mécréance, par plaisanterie ou par colère, en se rappelant le jeûne ou pas, car l'acte d'adoration n'est pas valable d'un mécréant. Pour cela, il est un devoir d'éviter la mécréance avec ses trois sortes et de ne pas y tomber de façon absolue que ce soit la mécréance par la parole, comme celui qui insulte Allâh ou l'Islam ; la mécréan-

ce par la croyance, comme le fait de croire que Allâh est un corps, une lumière ou une âme ou qu'Il serait au-dessus du Trône ; et la mécréance par le geste : comme le fait de jeter le Qur`ân dans les ordures ou la prosternation pour une idole.

6- le rapport sexuel : durant le jour délibérément en se rappelant du jeûne ;

7- émettre du maniyy (sperme) : suite à un contact direct peau contre peau durant le jour délibérément en se rappelant du jeûne, mais si le maniyy sort dans le

rêve le jeûne n'est pas rompu ;

8- les menstrues ou les lochies.

9- la folie même un instant. Celui qui a rompu un jour de jeûne de RamaDân sans excuse valable selon la religion s'est chargé d'un péché et du rattrapage immédiatement après RamaDân et le jour de la fête. Remarque importante : Le jeûne est une obligation indépendante de la prière. Ainsi délaisser la prière est un grand péché mais cela n'annule pas le jeûne. Donc il

n'est pas permis de dire que celui qui n'accomplit pas les 5 prières rituelles ou commet d'autres grands péchés n'aurait pas à jeûner ou que son jeûne ne serait pas valable, car ceci est contraire à la religion de l'Islam. Certes délaisser la prière est un grand péché mais cela n'invalide pas le jeûne, mais le fait de renier l'obligation de la prière cela annule le jeûne, voir : Comment le Musulman Préserve sa Foi. Éviter Apostasie, Mécréance, Blasphème...

Fin

HADITH DU JOUR

LA GRAVITÉ DU FAIT DE NE PAS JEÛNER DURANT LE RAMADHAN

Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux. D'après Abou Oumama Al Bahili (qu'Allah l'agrée), le Prophète (que la prière d'Allah et Son salut soient sur lui) a dit : « Alors que je dormais deux hommes sont venus à moi et m'ont pris par l'épaule pour m'emmener vers une montagne escarpée et m'ont dit: Monte ! J'ai dit: Je ne peux pas y arriver. Ils ont dit: Nous allons te la rendre facile. Alors je suis monté et arrivé au milieu de la montagne j'ai entendu de forts cris. J'ai demandé: Qu'est ce que ces cris ? Ils me répondirent: Ce sont les cris des gens de l'enfer. Puis nous avons continué jusqu'à arriver vers des gens pendus par les chevilles avec leurs bouches tranchées et ensanglantées. J'ai dit: Qui sont-ils ? Ils me répondirent: Ce sont les gens qui rompaient

leurs jeûnes avant son terme. Puis nous avons continué vers des gens très gros, nauséabonds et très laids. J'ai dit: Qui sont-ils ? Ils me répondirent: Ce sont des mécréants morts. Puis nous avons continué vers des gens qui sentaient encore plus mauvais comme si leur odeur était celle des toilettes. J'ai dit: Qui sont-ils ? Ils me répondirent: Ce sont ceux qui commettent la fornication. Puis nous avons continué vers des femmes qui avaient les seins mordus par des serpents. J'ai dit: Qui sont-elles ? Ils me répondirent: Ce sont celles qui privent leurs enfants de leur lait (*). Puis nous avons continué vers des enfants qui jouaient entre deux fleuves. J'ai dit: Qui sont-ils ? Ils me répondirent: Ce sont les enfants des croyants. Puis nous sommes montés et nous

avons vu trois personnes qui buvaient du vin. J'ai dit: Qui sont-ils ? Ils me répondirent: C'est Ja'far, Zayd et Ibn Rawaha. Puis nous nous sommes élevés une nouvelle fois et nous avons vus trois hommes. J'ai dit: Qui sont-ils ? Ils me répondirent: C'est Ibrahim, Moussa et 'Issa qui t'attendent ». (Rapporté par Ibn Khouzeyma dans son Sahih n°1986 et authentifié par cheikh Albani dans la Silsila Sahiha n°3951) (*) C'est à dire qu'elles refusent d'allaiter leurs enfants. Cheikh Albani a dit : « Ceci est le châtiment de celui qui jeûne puis rompt volontairement le jeûne avant le moment de la rupture du jeûne. Alors comment sera la situation de celui qui ne jeûne pas du tout ? ! ». (Silsila Sahiha vol 7, 2ème partie à la page 319)

CUISINE Aubergines farcies au fromage



INGRÉDIENTS (4 PERSONNES)

- 4 grosses aubergines -
- 4 tomates -
- 80g de parmesan -
- 150g de fromage de chèvre frais -
- 1 œuf -
- 1 cuillère à soupe de thym -
- 1 cuillère à soupe de persil -
- 1 cuillère à café de paprika -
- Huile d'olive -
- Sel et poivre -

Préparation :

Lavez vos aubergines et coupez les en deux. Ne coupez pas les extrémités. Coupez la chair en quadrillage avec un couteau pointu. Versez un peu d'huile d'olive sur les faces coupez des aubergines, salez et poivrez. Sur une plaque de cuisson, déposez du papier sulfurisé et les aubergines face coupé en haut puis enfournez à 180°C pendant 20 minutes. Une fois la chair des aubergines bien tendre, évidez-les en enlevant bien tous les pépins. Mettre la chair dans un robot blender et ajoutez le fromage, les herbes, le paprika et l'œuf. Mixez le tout jusqu'à obtenir un mélange homogène. Coupez les tomates en petits morceaux. Garnir les aubergines creusées avec le mélange et les tomates et remettez au four. Laisser gratiner pendant une dizaine de minute. Dégustez le plat chaud avec du riz blanc.

Cornets salés au thon

INGRÉDIENTS

- Une pâte feuilletée
- 1 boîte de thon albacore naturel
- 1 cuillère à soupe de persil haché
- 2 ou 3 olives finement coupées
- 1 cuillère à café de citron
- 2 cuillères à soupe de cream cheese ou st moret
- 1 cuillère à soupe de mayonnaise
- 1 jaune d'œuf pour dorer
- Graines de sésame, pavot et nigelle



Préparation :

Préchauffez le four th. 185°C. Beurrez les moules cornet. Déroulez la pâte feuilletée ou étalez là. Découpez des bandes de 1,5 cm de large sur 30 cm de longueur environ. Roulez une bande en commençant par la pointe du cornet et en remontant. Déposez sur un plateau et continuez ainsi jusqu'à épuisement de la pâte. NB : Si les bandes sont trop courtes, vous pouvez raccorder une 2e à la fin de la première pour faire un long cornet. Badigeonnez les cornets de jaune d'œuf, puis parsemez de graines de sésame, graines de pavot et graines de nigelle. Enfourez et laissez bien dorer les cornets (20 minutes environ) Laissez refroidir et ôtez le moule.

Préparation de la farce

Émiettez le thon puis ajoutez tous les autres ingrédients en mélangeant bien. On doit avoir une farce onctueuse. Si elle est trop sèche rectifiez avec du cream cheese. Les cornets bien refroidis, les remplir de farce puis mettre le tout au réfrigérateur jusqu'au moment de servir. Accompagnez avec une salade verte.

Les courses en direct



HIPPODROME BAZER SAKHRA - EL EULMA
MARDI 28 MARS 2023 - PRIX : BASRA DELLA- PS.AR.NEE
DISTANCE : 1 300 M - DOTATION : 350.000 DA - DÉPART : 15H00
-TIERCÉ-QUARTÉ-QUINTÉ-

Majd Al Arbaa, le candidat à battre

Ce mardi 28 mars l'hippodrome Bazer Sakhra avec ce prix Basra Della réévalué pour chevaux de quatre ans et plus arabe pur né-élevé en Algérie n'ayant pas gagné deux courses depuis septembre passé, nous propose un quinté assez bien conçu. Le éléments tels que Majd Al Arbaa, Liza Al Hocein, Malik, forment un bon trio, alors que pour la suite du quinté, nous vous conseillons de bien lire nos commentaires.

LES PARTANTS AU CRIBLE

- 1. MAJD AL ARBAA.** Ce mâle azezan de 6 ans possède d'assez bonnes références pour venir à bout de ce lot.
- 2. HOLM DILMI.** Il reste sur une victoire, logiquement il doit être mis au vert. Outsider assez intéressant.
- 3. MALIK.** Ce coursier peut jouer le rôle d'un bon outsider, il peut décrocher une place.
- 4. FARIDIX.** Rien à voir.
- 5. ORGAID.** Peu probable.

PROPRIÉTAIRE	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	POIDS	COR	ENTRAÎNEUR
AB. LOUNISSI	1	MAJD AL ARBAA	AB. ATTALLAH	58	13	PROPRIÉTAIRE
B. NAIDJA SAHRAOUI	2	HOLM DILMI	O. CHEBBAH	58	6	PROPRIÉTAIRE
M. SEMMOUNE	3	MALIK	F. CHAABI	58	1	PROPRIÉTAIRE
S. MEKIDECHE	4	FARIDIX (0)	A. LACHI	57	11	PROPRIÉTAIRE
N. LAMICI	5	ORGAID (AL MAROQUI)	A. KOUAOUCI	55	9	PROPRIÉTAIRE
S. BERRAH	6	MALIK EL HIDHAB	JJ:CH. CHAABANE	55	10	PROPRIÉTAIRE
S. BERRAH	7	HIRAK DE BERRAH	CH. ATTALLAH	55	12	PROPRIÉTAIRE
B. NADJIA SAHRAOUI	8	FAKHER	AB. BOULESBAA	55	8	PROPRIÉTAIRE
AB. TEBIB	9	KAHLOUCHA	A. HAMIDI	55	4	PROPRIÉTAIRE
ABH. GUESSOUM	10	ZAHWA LINA	B. BERRAH	55	5	PROPRIÉTAIRE
M. MAGHDAD	11	LIZA AL HOCEIN	H. RAACHE	55	3	PROPRIÉTAIRE
S. MEKIDECHE	12	CHEIKH EL ZAIM (0)	A. HEBRI	54	7	PROPRIÉTAIRE
ABS. SARIAK	13	ZIZOU	AP:Y. MOUSSI	52	2	PROPRIÉTAIRE

6. MALIK EL HIDHAB. Outsider assez lointain.

7. HIRAK DE BERRAH. Il paraît en bonne condition, on ne peut lui faire un interdit pour les places.

8. FAKHER. Il peut tout juste faire partie des prétendants à la cinquième place. Outsider moyen.

9. KAHLOUCHA. Peu probable.

10. ZAHWA LINA. Trois courses consécutives en 12 jours, c'est un peu trop. Tâche assez délica-

te.

11. LIZA AL HOCEIN. Cette jument aime bien ce genre de parcours, on ne peut lui faire un interdit pour les places.

12. CHEIKH EL ZAIM. Pas évident.

13. ZIZOU. Sa course du 22 mars où il a été lauréat n'a pas été insignifiante, on ne peut le négliger pour les secondes chances.

DANS LE CREUX DE L'OREILLE

MON PRONOSTIC

1. MAJD AL ARBAA- 11. LIZA AL HOCEIN -
3. MALIK - 2. HOLM DILMI- 8. FAKHER

LES CHANCES

13. ZIZOU- 12.CHEIKH EL ZAIM

Démantèlement d'un réseau international spécialisé dans le trafic de drogues à Oran

Les services de la Gendarmerie nationale, ont démantelé un réseau criminel international organisé spécialisé dans le trafic de drogues, et saisi 35 kg de kif traité et une somme d'argent en monnaie nationale, a indiqué dimanche un communiqué des services de la Gendarmerie nationale (GN). "Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée sous toutes ses formes, notamment le trafic de drogues et de stupéfiants, les éléments de la section de recherche de la GN à Oran ont démantelé, en coordination avec les éléments du Service central des investigations criminelles à Cheraga et le détachement spécial d'intervention de Mahelma, un réseau criminel international organisé spécialisé dans le trafic de drogue dont l'activité s'étend de la frontière marocaine à plusieurs wilayas internes du pays", a précisé la même source. "Après intensification des investigations et la poursuite des opérations de surveillance et de suivi des membres du réseau, et en coordination avec les juridictions, plusieurs domiciles ont été perquisitionnés dans plusieurs wilayas à travers le territoire national", indique la même source ajoutant que l'opération a permis l'arrestation de quatre individus, âgés de 28 à 35 ans, et la saisie de 35 kg de kif traité, un montant en devises de plus de 2,5 milliards de centimes, 15 téléphones portables et un véhicule utilitaire et un autre touristique". Après parachèvement des enquêtes, les suspects seront déférés devant le Parquet pour contrebande portant atteinte à la sécurité nationale et la santé publique. Le Commandement de la Gendarmerie nationale rappelle aux citoyens le numéro vert 1055 mis à leur disposition pour tout signalement ou appel de secours ou d'urgence, et le site de pré-plainte (www.ppgn.mdn.dz).

Mise en échec d'une opération d'émigration clandestine à Mostaganem

Les services de police de Mostaganem ont réussi, dernièrement, à mettre en échec une opération d'émigration clandestine par mer de 15 personnes et d'arrêter quatre organisateurs, a-t-on appris lundi de la sûreté de wilaya. Un communiqué de la cellule de presse et de communication, dont l'APS a reçu une copie, précise que l'opération a été menée par la section de trafic de migrants, suite à des informations reçues via le numéro vert 1548, selon lesquelles un groupe de personnes s'apprêtait au niveau de la plage "Moulin Bigorre" (Mostaganem) d'entreprendre une traversée clandestine par mer. Après avoir avisé des faits le procureur de la République territorialement



compétent, les policiers se sont rendus sur les lieux indiqués et ont arrêté 15 personnes dont deux mineurs, avec la saisie d'une embarcation pneumatique dotée de moteur et de 10

jerricans d'une capacité de 30 litres chacun remplis de carburant, ainsi que deux rames et une pompe pneumatique, en plus d'une voiture que les migrants en cause utilisaient, a ajouté la

même source. Les investigations menées sur cette affaire ont permis d'identifier le principal organisateur de cette opération et de l'arrêter avec ses trois complices, qui attirait les candidats à l'émigration clandestine à entreprendre des traversées clandestines moyennant la somme de 350.000 dinars par personne. Pour trafic de migrants, notamment de mineurs, dans le cadre d'une bande criminelle organisée pour l'obtention directe ou indirecte d'un bénéfice financier, tentative de sortie illégale du territoire national, une procédure judiciaire a été engagée contre les suspects pour les présenter devant le procureur de la République près le tribunal de Mostaganem, a-t-on indiqué.

Saisie de plus de 4 000 comprimés psychotropes à Sidi Bel-Abbès



Les services de la police de Sidi Bel-Abbès ont saisi plus de 4.000 comprimés psychotropes et procédé à l'arrestation d'un individu impliqué dans cette affaire, a-t-on appris lundi auprès de la sûreté de wilaya. La cellule d'information et de communication a indiqué que les faits de cette affaire remontent à l'exploitation des services de la police de la 7e sûreté urbaine d'informations faisant état d'un individu détenant une quantité considérable de psychotropes pour les écouler dans la ville de Sidi Bel-Abbès. Un plan a été aussitôt mis en œuvre permettant d'intercepter et appréhender le prévenu dans un véhicule où étaient découverts 4.122 comprimés psychotropes soigneusement dissimulés outre un montant de 270.000 DA de recettes du trafic. Après l'achèvement des procédures judiciaires, le mis en cause a été présenté devant le parquet pour détention et trafic de comprimés médicaux à effet hallucinogène.

Quatre morts et 118 blessés sur les routes en une semaine

Quatre (4) personnes ont trouvé la mort et 118 autres ont été blessées dans 92 accidents de la route survenus en zones urbaines durant le week-end dernier, selon un bilan rendu public, lundi, par les services de la Sûreté nationale. Le facteur humain demeure la principale cause de ces accidents, selon la même source. Dans ce cadre, la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) appelle les usagers de la voie publique à la prudence et au respect du code de la route, rappelant les numéros vert 1548 et de secours 17 mis à la disposition des citoyens 24h/24 pour tout signalement.

La DGSN lance une campagne de sensibilisation contre l'excès de vitesse avant l'Iftar

La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) a lancé une campagne de sensibilisation aux dangers de l'excès de vitesse avant l'Iftar, a indiqué dimanche un communiqué de ces services. Cette campagne verra l'organisation de plusieurs activités de sensibilisation au profit des conducteurs au niveau des barrages et points de contrôle, outre des émissions radio notamment avant l'Iftar pour donner des conseils aux conducteurs et usagers de la voie publique.

Australie : 14 millions de documents personnels volés dans une cyberattaque contre une société de crédit

La société australienne de crédit à la consommation "Latitude Group Holdings Ltd" a indiqué lundi que des pirates informatiques ont volé 14 millions de documents personnels appartenant à des clients. Près de 7,9 millions de numéros de permis de conduire australiens et néo-zélandais ont été dérobés dans le cadre de l'une des plus vastes violations de données de l'histoire du pays, a indiqué la société dans un communiqué. Plus de 53.000 numéros de passeport et plus de 6 millions de dossiers de clients ont également été

volés principalement entre 2005 et 2013, a ajouté "Latitude Group Holdings Ltd", qui fournit des cartes de crédit et des prêts à certains des plus importants détaillants australiens. L'attaque, qui a provisoirement gelé les opérations du groupe, a touché beaucoup plus de clients que ce que l'entreprise avait révélé le 16 mars, lorsqu'elle avait

annoncé que des criminels informatiques s'étaient emparés de 103.000 licences. L'incident fait actuellement l'objet d'une enquête de la part de la police fédérale australienne. "Les cyberattaques constituent une menace croissante et feront partie de notre quotidien dans les années à venir. Cet incident nous rappelle une fois de plus qu'il est important d'améliorer

la cybersécurité et les paramètres de protection de la vie privée en Australie", a déclaré Clare O'Neil, ministre de la Cybersécurité. "Nous restons convaincus qu'aucun client ne doit supporter le coût d'une violation de données", a-t-elle ajouté, précisant que le groupe "Latitude" collaborait avec les autorités pour gérer les retombées de l'attaque.

MISE AUX POINGS

«Le dossier de l'huile est définitivement réglé et nous nous employons actuellement à améliorer la distribution du lait pour mettre fin aux perturbations et aux files d'attente devant les points de vente»

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni



Le Courrier
d'Algérie

Quotidien national d'information
Édité par l'Eurl Millénum Presse

Siège social :

Maison de la presse Kouba - Alger

R.C. : N° 01 B 00 151 30

Compte bancaire :

BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :

Ahmed TOUMIAT

Administration-publicité :

Tél. / Fax. : 023 70 94 27

Rédaction :

Tél. : 023 70 94 35

023 70 94 22

023 70 94 30

023 70 94 31

Fax. : 023 70 94 26

Composition :

PAO Le Courrier d'Algérie

Publicité-ANEP :

1, Avenue Pasteur-Alger

Tél. : 021 73 76 78

Fax : 021 73 95 59

Impression :

- Centre : SIA

- Est : SIE

- Ouest : SIO

Diffusion : M.P. Diffusion

Nos bureaux régionaux

Tizi Ouzou :

3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine

Tél. / Fax. : 026 20 20 66

Oran :

6, avenue Khedim Mustapha

Tél. / Fax. : 041 39 45 73

Bouira :

Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble Kheerouf - Bouira.

Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles : lecourrierdalgérie@yahoo.fr redaction_courrier@yahoo.fr



Dans la journée : Ensoleillé
Vent : 20 km/h
Humidité : 60%



Dans la nuit : Dégagé
Vent : 20 km/h
Humidité : 82%

Dohr : 12h53
Assar : 16h25
Maghreb : 19h10
Îcha : 20h29

Mercredi 7 ramadhan 1444
Sobh : 05h12
Chourouk : 06h39

MANIFESTATIONS DE RUE ET DÉSORDRE INSTITUTIONNEL

L'entité sioniste sombre dans le chaos

Sur fond d'essor du mouvement palestinien de libération, marqué par les actions, y compris armées, menées sans interruption par les organisations de résistance, l'entité sioniste connaît un chaos sans précédent dans son histoire.



Les soutiens de l'entité sioniste, les pays occidentaux, ne peuvent rien faire étant eux-mêmes paralysés par des crises de toutes natures. Depuis près de 12 semaines, des dizaines de milliers d'Israéliens manifestent quotidiennement contre le plan d'amendements judiciaires que le gouvernement Netanyahu entend mettre en œuvre. Les manifestations de rues se sont prolongées très rapidement en affrontements politiques au sein des institutions. Des manifestations, samedi soir, ont suivi le limogeage du ministre de la Défense de l'entité sioniste. Le président de l'entité sioniste, Isaac Herzog, a alors appelé à arrêter «immédiatement» la réforme judiciaire imposée par le gouvernement de Netanyahu. L'escalade a continué, hier, lundi, avec l'appel à la grève lancé par les syndicats paralysant le trafic aérien ainsi que les activités des ports. Une grève totale a frappé également le système de santé, et dans le même temps, toutes les universités ont annoncé la suspension des études jusqu'à nouvel ordre. Les centres commerciaux et les magasins étaient fermés. Les activités du ministère des Affaires étrangères de l'entité sioniste, dans le pays et à l'étranger, dont les ambassades, ont rejoint le mouvement de grève. Hier, en début d'après-midi, le correspondant d'Al-Mayadeen à El Qods occupée rapportait que divers secteurs de l'entité sioniste continuaient de se joindre aux protestations contre la loi d'amendements judiciaires alors que le ministre de la Sécurité nationale Itamar Ben Gvir annonçait son intention de démissionner du gouvernement si ces amendements étaient annulés. Confirmant l'ambiance de guerre civile, le ministre de la Sécurité nationale a appelé «les partisans du parti Likud, le parti au pouvoir et le sionisme religieux à sortir en contre-manifestations dans les rues», d'après le site russe, Russia Today, qui cite les médias de l'entité sioniste. La même source rapporte que la conférence de presse que Netanyahu devait tenir à dix heures hier, lundi, pour annoncer le gel des "réformes" judiciaires a été reportée en raison de désaccords au sein de la coalition gouvernementale, et de la menace de son ministre de la Sécurité nationale de faire tomber le gouvernement en cas de suspension de la législation du plan judiciaire. Selon Al-Mayadeen, citant les médias israéliens, le nombre de manifestants devant la "Knesset" (parlement de l'entité sioniste) avait atteint hier 90 000. D'après Al-Mayadeen, un officier

supérieur de la police d'occupation israélienne a déclaré : "Nous avons perdu le contrôle de plusieurs endroits où se déroulent les manifestations." La même source indique que "les manifestations ont surpris l'autorité israélienne, qui n'était pas prête pour un tel scénario". L'ancien Premier ministre sioniste, Naftali Bennett, a appelé dans un message audio l'actuel Premier ministre, Benjamin Netanyahu, à mettre fin à la législation controversée. Il a expliqué qu'Israël vit la situation la plus dangereuse de son existence depuis la guerre d'octobre avec l'Égypte en 1973. C'est visiblement l'impasse dans cette situation chaotique. Les appels politiques, en plus des protestations massives, n'ont pas dissuadé le ministre de la Justice de changer sa position sur la nouvelle législation judiciaire, car il a menacé de démissionner si Netanyahu répondait aux appels à suspendre les amendements judiciaires, selon un journal de l'entité sioniste, cité par RT. Les observateurs notent que quelque soit ce que décidera et fera Netanyahu, qu'il annonce ou pas la suspension de la réforme de la justice, cela ne va pas remédier aux dégâts qu'il a déjà causés et ne mettra pas fin à la crise qui semble irréversible après avoir divisé la société israélienne et fissuré profondément ses institutions. C'est un tsunami qui va se poursuivre. Cela n'arrête pas le combat de libération du peuple palestinien contre l'occupation, dans les territoires de 1948, chez les réfugiés, dans les territoires d'El-Qods occupés, ainsi qu'à Ghaza.

M'hamed Rebah

DEUXIÈME VICE-PRÉSIDENTE
DU GOUVERNEMENT
ESPAGNOL

Yolanda Diaz soutient les Sahraouis et nargue Pedro Sanchez

La deuxième vice-présidente du gouvernement espagnol et ministre du Travail, des Affaires sociales et économiques, Yolanda Diaz, s'est prononcée en faveur de la cause du peuple sahraoui, contestant la position du Premier ministre Pedro Sanchez en faveur de l'occupation marocaine du Sahara occidental selon le journal El Dia. Yolanda Diaz, qui a participé à un évènement à Las Palmas (Grande Canarie), a assuré que « deux minutes après avoir connu le revirement de Pedro Sanchez favorable au plan marocain au Sahara occidental, il a été catégoriquement refusé » a-t-elle déclaré, samedi. Pour rappel, la classe politique espagnole s'était indignée du revirement de la position de Pedro Sanchez sur le conflit au Sahara occidental, le qualifiant de « scandaleux » et de « contraire » à la position historique de l'Espagne et au droit international. Dans ce sens, Yolanda Diaz avait déclaré à l'époque qu'elle se démarquait totalement de la position de son supérieur, soulignant que « la position de l'Espagne vis-à-vis de ce dossier doit émaner d'un dialogue national, tout en tenant compte du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, garanti par le droit international ». Le 14 mars 2022, succombant aux pressions et aux intimidations du gouvernement marocain, le Premier ministre socialiste, Pedro Sanchez, a annoncé son soutien au ministre « plan d'autonomie » du Maroc pour le Sahara occidental.

M. S.

COSOB

Youcef Bouzenada nouveau président

Le ministre des Finances, Laaziz Faïd a procédé à l'installation du nouveau président de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB), Youcef Bouzenada, nommé par décret présidentiel le 26 février dernier, indique un communiqué de la Commission. Lors de la cérémonie d'installation, tenue dimanche au siège du ministère des Finances, Laaziz Faïd a prononcé un bref discours dans lequel il est revenu sur « les défis attendus de la relance et dynamisation du marché financier, particulièrement dans le contexte actuel des réformes initiées dans le secteur financier en globalité ».

R. N.

DIPLOMATIE

Larbi El Hadj Ali nouvel ambassadeur d'Algérie en Allemagne

Le gouvernement allemand a donné son agrément à la nomination de Larbi El Hadj Ali, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès de la République fédérale d'Allemagne, a indiqué hier un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger. Il est à rappeler que le nouvel ambassadeur algérien en Allemagne a occupé le même poste à la République du Congo lorsqu'il a reçu son agrément le 13 décembre 2021. Aussi, en janvier 2023, le Gouvernement de la République centrafricaine a donné son agrément à sa nomination en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire d'Algérie avec résidence à Brazzaville.

M. S.

L'ENVOYÉ SPÉCIAL DU SG DE L'ONU POUR LA LIBYE

« Les organes législatifs libyens doivent parvenir à un accord sur les élections »

L'envoyé spécial du secrétaire général de l'ONU pour la Libye, Abdullah Bathily, a suggéré des procédures alternatives pour permettre la tenue d'élections si le parlement libyen ne parvenait pas à temps à un accord constitutionnel mutuel. Abdullah Bathily a souligné que les organes législatifs libyens « doivent parvenir à cet accord en temps opportun, et s'ils ne le font pas, ils seront responsables devant le peuple libyen, la communauté internationale et les dirigeants régionaux qui les soutiennent dans ce processus ». Interrogé sur la nature de la procédure qu'il compte adopter, l'envoyé onusien a déclaré qu'elle sera dévoilée au moment opportun. La tenue des élections en 2023 en Libye est l'un des défis que le représentant d'Antonio Guterres s'est fixé au lendemain de sa prise de fonctions. Abdelhamid Dbeibha, chef du gouvernement d'union nationale, a récemment indiqué son soutien aux efforts de Bathily pour organiser des élections.

M. S.

SOUS-RIRE

Paradoxalement, pendant le mois de la miséricorde les gens sont à fleur de peau !

